

2025/001

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-001

Date de la convocation : 12/02/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 17

Le vingt février deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVEY, Désiré NANJI, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à M. Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Jean-Pol RICHELET donne pouvoir à M. Bruno DAUPHY.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 19/12/2024

Vu l'article 17 « Fonctionnement du bureau » du règlement intérieur de la Communauté de Communes ;

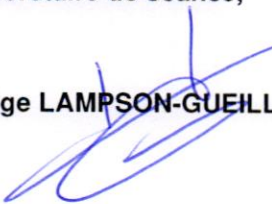
Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 19/12/2024 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 19/12/2024.

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON-GUEILLIOT



Le Président,

Benoît SINGLIT



11 MARS 2025

11 MARS 2025